



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Direction  
des services  
administratifs  
et financiers

Paris, le 20 octobre 2025

Réf. : Direction n°78

**NOTE**

Objet : Organisation de la direction des services et administratifs et financiers (DSAF)

Ref. : Décret n° 2017-1531 du 3 novembre 2017 modifié relatif à la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre

La direction des services administratifs et financiers du Premier ministre comprend :

1. La sous-direction des ressources humaines ;
2. La sous-direction de la programmation et des affaires financières ;
3. La sous-direction des cabinets et du soutien des services ;
4. La sous-direction de l'immobilier, des moyens et de la performance ;
5. La division des systèmes d'information ;
6. Le délégué à l'encadrement supérieur ;
7. Le haut fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la diversité ;
8. La mission ministérielle des achats ;
9. Le service de santé au travail.

1- La sous-direction des ressources humaines (SDRH)

Elle élabore, en concertation avec les services et autorités concernés, les principes généraux de gestion des ressources humaines, de développement, de valorisation et de diversification des compétences. Elle coordonne les travaux, notamment réglementaires, visant à leur mise en œuvre. Elle suscite et conduit des projets d'intérêt commun dans ces domaines.

Elle est chargée, en lien avec le haut fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la diversité, des politiques en matière de diversité, d'égalité professionnelle et d'insertion des personnes handicapées.

Elle est responsable des recrutements et des affectations, et organise les concours et formations. Elle assure la gestion et la paye des personnels des corps de fonctionnaires des services du Premier ministre et des agents contractuels, sous réserve des attributions des services et autorités concernés.

Elle élabore la politique d'action sociale ainsi que la politique de santé et de sécurité au travail. Elle veille à leur mise en œuvre et en évalue les résultats.

Elle conseille, oriente les personnels en matière de retraite et est chargée de la mise à jour des comptes individuels de retraite.

Elle conduit le dialogue social ministériel et garantit l'exercice des droits syndicaux. Elle assure la représentation en justice du Premier ministre dans les litiges relatifs à l'exécution des missions confiées à la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre.

Elle comprend :

- le bureau des politiques de ressources humaines et du dialogue social ;
- le bureau de la gestion des personnels titulaires ;
- le bureau de la gestion des personnels contractuels ;
- le bureau des affaires juridiques et du contrôle interne ;
- le bureau de la qualité de vie au travail ;
- le bureau de la gestion des compétences et des parcours professionnels ;
- la mission pour la transformation numérique de la gestion des ressources humaines.

## 2- La sous-direction de la programmation et des affaires financières (SDPAFI)

Elle prépare et exécute le budget et suit la consommation des emplois et des crédits ouverts en lois de finances et pilote le contrôle interne financier.

Elle procède aux engagements comptables, ordonnance les dépenses et procède aux opérations de recettes.

Elle assure la maîtrise d'ouvrage et le support utilisateur des systèmes d'information budgétaires et financiers.

Sous réserve des attributions des services dotés de la qualité de représentants du pouvoir adjudicateur, elle met en œuvre les procédures nécessaires à la passation des marchés et contrats.

Elle comprend :

- le bureau du budget ;
- le bureau de la gestion financière et des déplacements ;
- le bureau des achats ministériels ;
- le bureau des systèmes d'information achats et finances ;
- le centre de services partagés financiers ;
- la mission du contrôle interne financier

## 3- La sous-direction des cabinets et du soutien des services (SDCS)

En lien avec le chef de cabinet du Premier ministre, la sous-direction des cabinets et du soutien des services assure le soutien du Premier ministre et de son cabinet.

Elle est chargée du soutien logistique du Premier ministre, de son cabinet et des ministres qui lui sont rattachés ainsi que des services installés sur les sites historiques. Elle fournit les prestations permettant le fonctionnement courant de ces services et des sites, l'équipement, l'aménagement ainsi que l'entretien des locaux et des espaces verts.

Elle assure les prestations de transport ainsi que la gestion du parc automobile de l'ensemble des services du Premier ministre.

En lien avec le chef de cabinet du Premier ministre, elle traite les courriers adressés au Premier ministre.

Elle prépare pour le cabinet du Premier ministre les promotions de distinctions honorifiques dans les ordres nationaux.

Elle assure l'intendance de Matignon et des hôtels des ministres rattachés au Premier ministre ainsi que la gestion des cadeaux protocolaires.

Elle gère les voyages officiels du Premier ministre et de la délégation qui l'accompagne.

Elle comprend :

- le bureau de l'exploitation des sites de Matignon ;
- le bureau des mobilités durables ;
- le bureau des ressources humaines et financières ;
- le service de l'intendance du Premier ministre ;
- le service de l'intendance de l'Hôtel de Cassini ;
- le service de l'intendance de l'Hôtel de Clermont ;
- le service de l'intendance de l'Hôtel du Petit Monaco ;
- le service de l'intendance de l'Hôtel de Rothelin-Charolais ;
- le service de la correspondance du Premier ministre ;
- la section des distinctions honorifiques ;
- la section des déplacements et des missions ;
- la section du contrôle de gestion et de la modernisation.

#### 4- La sous-direction de l'immobilier, des moyens et de la performance (SDIMP)

La sous-direction de l'immobilier, des moyens et de la performance est chargée du soutien logistique des services du Premier ministre et des entités installées sur le site Ségur-Fontenoy. Elle fournit et assure le suivi des prestations permettant le fonctionnement courant de ces services et du site, l'équipement, l'aménagement ainsi que l'entretien des locaux et des espaces verts.

Elle élabore le schéma de stratégie immobilière des services du Premier ministre, pilote la maintenance et programme les travaux à réaliser sur le site Ségur-Fontenoy et les sites historiques et en suit l'exécution.

Elle assure, pour l'ensemble de la direction, le pilotage de l'activité, le déploiement du contrôle de gestion, la conduite et le suivi de projets transverses décidés par le directeur ainsi que la relation clients.

Elle propose la politique documentaire des services du Premier ministre, en assure la mise en œuvre et coordonne l'offre de ressources et de services.

Elle conduit les actions de prévention des risques professionnels sur le site Ségur-Fontenoy et les sites affectés au Premier ministre.

Elle met en œuvre la communication de la DSAF, réalise des prestations de communication pour les services soutenus et leur apporte un appui pour l'organisation des événements sur le site Ségur-Fontenoy.

Elle comprend :

- le bureau de la politique et des opérations immobilières ;
- le bureau de la performance, du conseil interne et de la relation clients ;
- le bureau de la politique documentaire ;
- le bureau de l'exploitation du site Ségur-Fontenoy et des moyens généraux ;
- le bureau de l'audiovisuel, de l'édition et de la communication ;
- le bureau d'appui au pilotage des ressources ;
- le pôle sécurité incendie et sûreté du site Ségur-Fontenoy.

#### 5- La division des systèmes d'information (DSI)

La division des systèmes d'information propose et met en œuvre un schéma directeur des systèmes d'information et de communication. Elle conduit ou assure le suivi des projets prévus dans le cadre de ce schéma directeur.

Elle gère les moyens informatiques et de télécommunication et assure la sécurité des systèmes d'information

Elle comprend :

- le bureau des études et des projets numériques ;
- le bureau de l'intégration et des opérations ;
- le bureau du support informatique et des télécommunications ;
- la cellule d'organisation et de pilotage de l'activité ;
- le pôle architecture et sécurité des systèmes d'information ;
- le standard de Matignon.

#### 6- Le délégué à l'encadrement supérieur

Le délégué à l'encadrement supérieur est en charge du déploiement de la réforme de l'encadrement supérieur dans les services du Premier ministre.

Il accompagne les cadres supérieurs dans leur parcours professionnel, les conseille en matière de mobilité et assure un suivi individualisé.

En lien avec les services, il développe la professionnalisation des processus de recrutement et réalise des revues annuelles de cadres pour l'identification des agents susceptibles d'entrer dans les viviers ou susceptibles de bénéficier d'une évaluation sexennale.

#### 7- Le haut fonctionnaire en charge de l'égalité et de la diversité

Le haut fonctionnaire en charge de l'égalité et de la diversité est chargé de piloter les politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de diversité et d'inclusion des personnes en situation de handicap, afin de promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations dans l'ensemble des services du Premier ministre.

#### 8- La mission ministérielle des achats

La mission ministérielle des achats conduit les travaux ministériels en matière de définition des stratégies d'achat par domaine et veille à leur mise en œuvre. Elle établit la programmation pluriannuelle des achats. Elle veille à la performance des achats. Elle propose les méthodes et outils de travail communs aux différents services acheteurs. Elle anime la filière professionnelle relative aux achats publics. Elle assure le secrétariat du comité des achats des services du Premier ministre.

#### 9- Le service de santé au travail

Le service de santé au travail exerce ses missions dans les conditions définies par le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Thibaut de VANSSAY de BLAVOUS

